

Q. Et quel est le nombre des syndicats ouvriers au Canada?—R. Je ne puis répondre à cette question, monsieur Woodsworth. Je n'ai pas les chiffres en main. Je ne m'attendais pas à ce que des questions de cette nature fussent posées, autrement j'aurais apporté la documentation voulue. Il n'y a pas la moindre difficulté à l'obtenir.

*M. St-Père:*

Q. Y a-t-il 1,500 syndicats ouvriers au Canada?—R. Mille cinq cents syndicats nous font rapport régulièrement du total de leur effectif et de la proportion des membres qui sont sans travail.

*M. Woodsworth:*

Q. Avez-vous une idée quelconque de la proportion des employés dans ce pays qui fait partie de syndicats ouvriers?—R. Non, parce que je ne connais pas le nombre d'employés qu'il y a au pays.

Q. Ces hommes qui chôment sont probablement les ouvriers d'occasion?—R. La majorité des personnes sans travail sont des ouvriers sans métier.

Q. Et il est assez peu probable qu'ils soient enrôlés dans les syndicats ouvriers?—R. Non.

Q. Conséquemment, de fait, ces chiffres provenant des syndicats ouvriers n'indiquent pas très clairement la situation de la masse des ouvriers sous le rapport du travail ou autrement?—R. Ils n'indiqueraient peut-être pas le pourcentage exact de tout le chômage. Ils indiquent, toutefois, les conditions générales qui existent au pays. J'ai en mains les rapports reçus des syndicats depuis l'époque où la compilation de ces renseignements a été commencée en 1915, et vous constaterez que la hausse et la baisse graduelles du chômage vont de pair avec les conditions industrielles qui existent au pays à une période particulière.

Q. Est-ce que ces chiffres n'indiquent pas des tendances?—R. Oui, précisément. Ils sont, je crois, de bons baromètres de la tendance de l'industrie.

Q. Mais ils ne traitent pas des faits absolus touchant le travail et le chômage. Non, il n'existe nulle part sur ce continent nord américain, soit au Canada ou aux Etats-Unis, de données qui fournissent des renseignements sûrs et suffisants au sujet du nombre de personnes qui chôment.

Q. Votre déclaration générale répond assez bien à mes questions. J'en viens à la troisième agence qui fait rapport, c'est-à-dire vos bureaux de placement. Je voudrais demander si, à votre avis, les rapports touchant le nombre de personnes qui font des demandes d'emploi indiquent l'étendu du chômage?—R. Non. Il paraîtra peut-être très étrange à certaines personnes que je fasse une réponse en ce sens, parce que je crois qu'il existe une idée très répandue que le nombre des personnes qui s'inscrivent pour des positions aux bureaux de placement devrait augmenter en proportion du chômage qui existe au pays. Cette opinion est, toutefois, absolument erronée. Comme question de fait, durant les périodes de dépression prononcée, le pourcentage des désœuvrés qui s'inscrivent à nos bureaux à la recherche de travail est beaucoup moins élevé qu'il arrive lorsque le pourcentage du chômage est peu élevé et le pourcentage des occasions de travail à un haut niveau.

*Le président:*

Q. Comment expliquez-vous cela?—R. Je l'explique comme ceci, monsieur le président: un grand nombre des travailleurs désespèrent tellement de trouver de l'emploi qu'ils ne se donnent pas la peine de s'inscrire. L'expérience prouve qu'un homme ou une femme va faire des démarches pendant un certain temps dans l'espoir d'obtenir de l'emploi, puis cette personne s'abandonne graduellement au désespoir en raison de son incapacité de trouver de l'ouvrage. La raison pour laquelle ces individus ne trouvent pas de travail réside dans le fait qu'il n'y a pas de travail, puis ils en viennent à se dire: "Il ne me sert de rien de